

The background of the slide is a light gray gradient. In the top-left and bottom-right corners, there are several realistic-looking water droplets of various sizes, some overlapping. The main text is centered and written in a red, rounded, sans-serif font.

Réunion de rentrée des néo titulaires M2

Lundi 30 aout 2021 14h

Ordre du jour :

- Présentation : des Néo titulaires et de l'équipe de circonscription
- Statuts
- Procédure de gestion des absences
- suivi institutionnel
- Droits, obligations et responsabilités du PE
- Gestion de classe
- Présentation de la circonscription de Sélestat
- Présentation des ressources de la circonscription
- Site internet de la circonscription
- Questions diverses, les besoins

The background of the slide is a light gray gradient. It is decorated with several realistic water droplets of various sizes, scattered primarily in the top-left and bottom-right corners. The droplets have highlights and shadows, giving them a three-dimensional appearance.

Présentation des néo titulaires

Statut des M2

Les stagiaires doivent satisfaire un double objectif :

- valider leur diplôme (Master ou DU)
- Valider leur année de stage en vue de la titularisation.

La « définition des compétences professionnelles des métiers de l'éducation et de la formation » (arrêté du 1er juillet 2013) constitue le référentiel à partir duquel la formation des enseignants stagiaires est organisée.

L'INSPE de l'académie de Strasbourg pilote la formation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement. En partenariat avec le Rectorat, les services académiques et les composantes disciplinaires, l'INSPE organise et assure la formation initiale des enseignants des écoles, collèges, lycées et des CPE.

Procédure de gestion des absences

Les stagiaires doivent **assurer leur charge d'enseignement et ont obligation d'assiduité à l'INSPE**. Cette obligation est imposée par l'employeur qui rémunère à temps plein les fonctionnaires stagiaires.

En conséquence :

Les demandes d'autorisation d'absence ou les justificatifs d'absence (y compris celles concernant les formations à l'INSPE) sont adressées à l'IEN de circonscription :

- L'IEN de circonscription est décisionnaire pour autoriser ou non les absences.
- L'IEN de circonscription informe l'INSPE de sa décision
- L'INSPE s'engage à faire émarger les fonctionnaires stagiaires et à transmettre aux services académiques les listes d'émargement, les emplois du temps ainsi que les contrats pédagogiques faisant état d'éventuelles dispenses d'enseignement.
- Les services académiques vérifient les données et décident des mesures à prendre suite à des absences non autorisées ou non justifiées.

Les stagiaires sont tenus à leur obligation de service lors des journées de présence à l'école. Les journées dévolues à l'INSPE sont intégralement consacrées à la formation INSPE.

Ainsi, aucune réunion ou formation ne pourra être organisée par l'INSPE sur les journées « école ». De même, les stagiaires ne sont pas tenus à participer à toutes les réunions organisées dans leur école de rattachement. **Ils n'assisteront qu'aux réunions se tenant lors de leurs journées de présence à l'école.**

A titre exceptionnel, l'IEN de circonscription pourra autoriser une absence du stagiaire à une formation INSPE à condition que ne soit pas prévue d'évaluation à l'INSPE ce jour-là. Il conviendra donc qu'il contacte l'INSPE préalablement à la délivrance de l'autorisation d'absence.

Les absences non justifiées génèrent le décompte d'une journée d'AGS, des retraits de salaire (1/30ème), incidences sur le barème, les affectations de l'année scolaire suivante, les mutations, la date de la retraite...

Protocole à suivre en cas d'absence :

- Anticiper si possible en appelant le secrétariat pour l'organisation du remplacement.
- Possibilité d'appeler le secrétariat de l'IEN même hors temps de présence et de laisser un message sur le répondeur.
- Appeler le directeur pour l'informer.

Présentation du suivi institutionnel

L'accompagnement, respectant le principe d'un tutorat mixte, est assuré par un tuteur de l'Education Nationale et un référent INSPE.

Le tuteur Education nationale est désigné par les services académiques. Il assure le suivi individualisé du fonctionnaire stagiaire.

Le tutorat, sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription, se déroule tout au long de l'année.

Il se caractérise par

- des **moments d'accueil du stagiaire dans les classes du tuteur,**
- **des visites du tuteur** dans la classe du stagiaire (dont une, si possible avant les vacances de la Toussaint)
- **des échanges** invitant à la réflexion sur la didactique et les pratiques pédagogiques.

Chaque visite donnera lieu à un **compte-rendu**, qui sera partagé par le tuteur, son stagiaire, l'IEN de la circonscription et le responsable de parcours INSPE, sur l'application **COMPAS** :

>**COMP**étence, **A**ccompagnement et **S**uivi de l'entrée dans le métier.

Ce nouvel outil national de gestion permet à tous les acteurs de la formation et l'évaluation des PES de disposer des informations nécessaires et de mettre à disposition des ressources et informations communes.

A terme cette application permettra un suivi des stagiaires sur 3 ans.

La certification est basée sur les visites des tuteurs, le dossier de l'INSPE et de l'inspection de l'IEN.

Droits, obligations et responsabilités du PE

- Cf NS 5 du 8/09/10

Et autres NS sur différentes problématiques...



Gestion de classe

Ci-dessous le lien vers la conférence filmée de Steve Bissonnette sur l'enseignement explicite des comportements :

https://www.youtube.com/watch?v=o_2G8cjPJqA



La circonscription de Sélestat

Présentation

•La circonscription de SELESTAT comprend 35 communes, 2 cantons et 3 COMCOM :

•Cantons de :

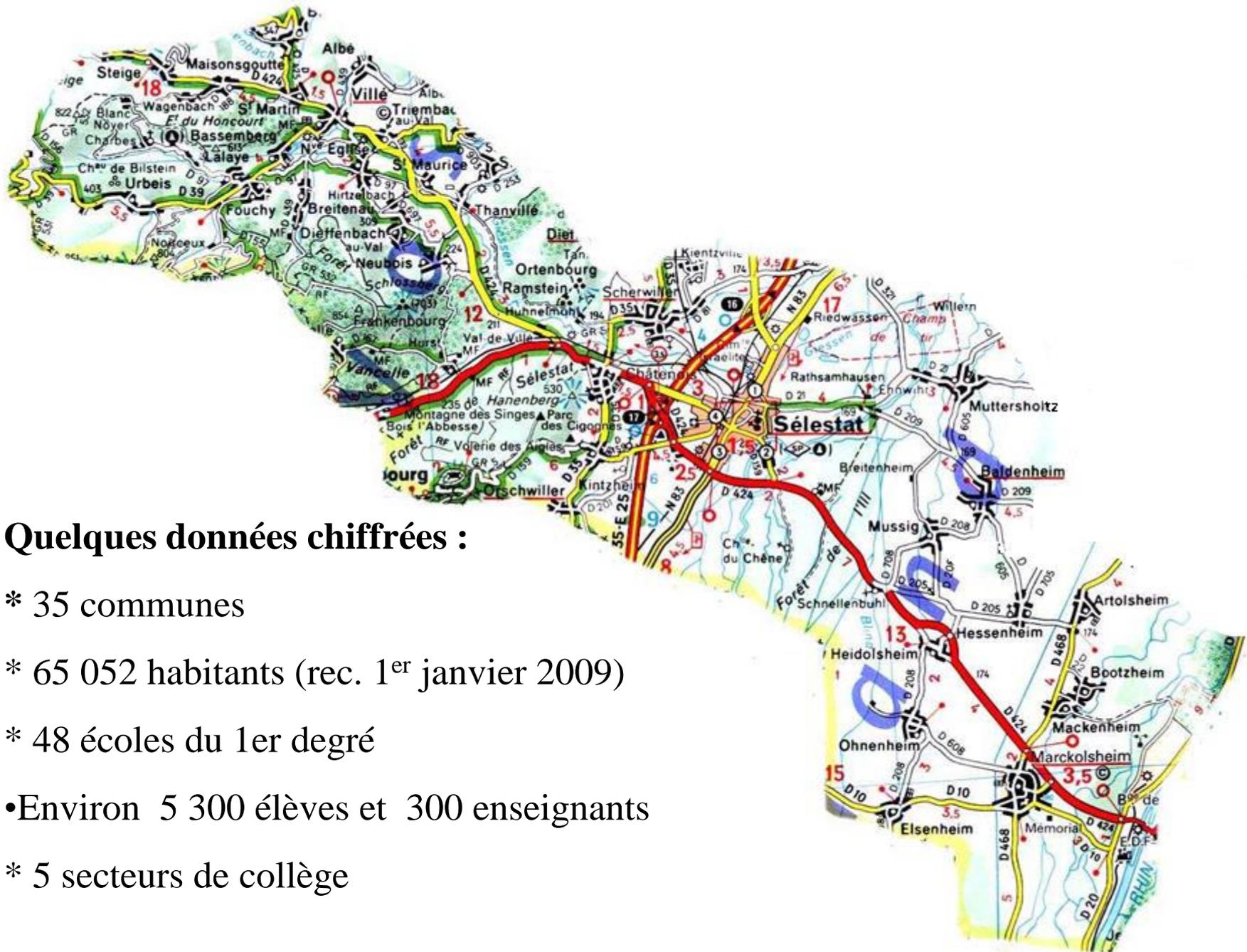
- Mutzig
- Sélestat

•COMCOM de :

Marckolsheim
Sélestat
Villé

•Elle se situe au sud du département du Bas-Rhin, elle est constituée de 4 secteurs géographiques bien distincts :

- à l'ouest, une zone rurale : « la vallée de Villé »
- une zone périurbaine constitué du piémont des Vosges : « le Vignoble »
- au centre, une zone urbaine : la ville de Sélestat
- à l'est, une zone rurale : « le Grand Ried »



Quelques données chiffrées :

- * 35 communes
- * 65 052 habitants (rec. 1^{er} janvier 2009)
- * 48 écoles du 1er degré
- Environ 5 300 élèves et 300 enseignants
- * 5 secteurs de collège

•Vue générale de la circonscription : 48 écoles

13 écoles maternelles

13 écoles élémentaires

22 écoles primaires

Ecoles à fonctionnement particulier :

•Sites paritaires : 5 sites

- Ecole maternelle Wimpfeling à SELESTAT
- Ecole maternelle Froebel à SELESTAT : ouverture en 2019
- Ecole élémentaire Quartier Ouest à SELESTAT : ouverture en 2001.
- Ecole maternelle Silbermann à MARCKOLSHEIM (PS - MS - GS)
- Ecole maternelle Mozart à MARCKOLSHEIM (PS - MS - GS)
- Ecole élémentaire MARCKOLSHEIM.
- Ecole maternelle de SCHERWILLER : ouverture en 2009
- Ecole élémentaire Centre de SCHERWILLER
- Ecole intercommunale de FOUCHY : ouverture septembre 2017.
- Ecoles maternelles de CHÂTENOIS (Bains et Hahnenberg) : ouverture en septembre 2018.

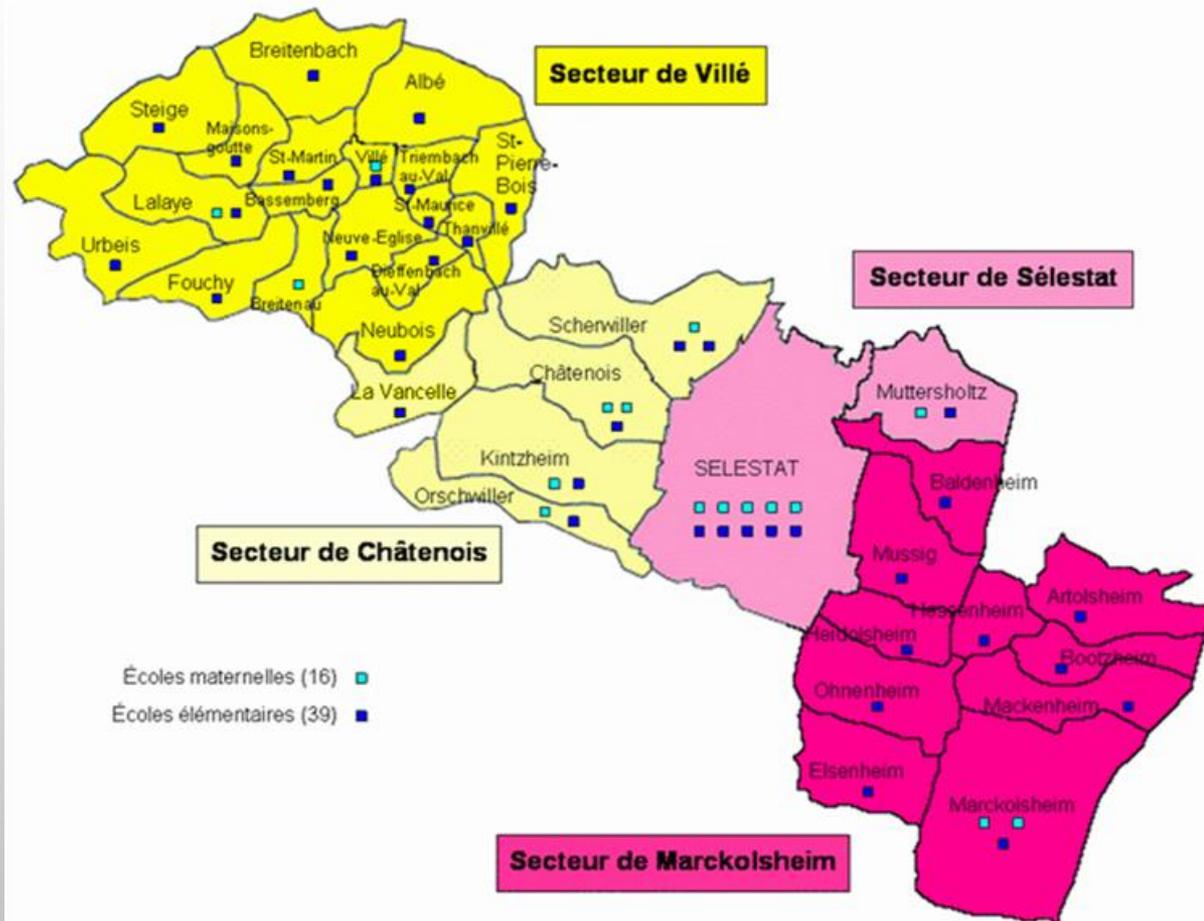
•RPI :

- Secteur de Châtenois : 2 RPI
- Secteur de Villé : 8 RPI
- Secteur de Marckolsheim : 2 RPI

• Organisation scolaire par secteur de collège :

L'ensemble des écoles est rattaché à 5 secteurs de collèges :

- Sélestat « Beatus Rhenanus »
- Sélestat « Mentel »
- Villé
- Châtenois
- Marckolsheim



Présentation des ressources de la circonscription

Bibliothèque de l'IEN :

Modalités d'emprunt

Salle de sciences avec matériel à emprunter :

voir liste du matériel sur le site.

téléphoner à Eric LEBRILLANT à l'EE du Q.O (matériel à l'EE du Centre Sélestat)

eric.lebrillant@ac-strasbourg.fr

Ressources en allemand : Monsieur Bertrand ZUGMEYER

bertrand.zugmeyer@ac-strasbourg.fr

Matériel EPS : Voir avec Bérangère ITENEY

voir liste du matériel sur le site.

beranger.iteney@ac-strasbourg.fr

Autre matériel : audiovisuel, appareil photo numérique, sono...

Adresse site internet de la circonscription

- <http://www.circ-ien-selestat.ac-strasbourg.fr>
- Mot de passe : dorlan



The screenshot shows the website for the Inspection de l'Éducation Nationale (IEN) in Sélestat. The header includes the IEN logo, a tower image, and contact information: "Inspection de l'Éducation Nationale, 2 rue du stade - 67600 Sélestat, tel.: 03 88 92 01 71, m@il: ien.selestat@ac-strasbourg.fr". A dark blue navigation bar contains the following menu items: ACCUEIL, ADMINISTRATION, MATERNELLE, ÉLÉMENTAIRE, and PARCOURS DE L'ÉLÈVE. Below the navigation bar, the breadcrumb "Administration > Protégé : Notes de service" is visible. The main content area displays the title "Protégé : Notes de service" and a message: "Cet article est protégé par un mot de passe. Pour le lire, veuillez saisir votre mot de passe ci-dessous :". At the bottom, there is a "Mot de passe :" label, a text input field, and an "Envoyer" button.

Actualités

Réunion des directeurs le 31 août 28
août 2015

Accueil



ARENA BASE ELEVES
Accédez à vos applications

Site
Académie de Strasbourg



Animations pédagogiques : Bertrand ERNANDEZ, Bérangère ITENEY

a) formation universitaire initiale :

50% face aux élèves > 50% des 18h d'animation pédagogique

> 9h d'AP assurées par les circonscriptions partagées comme suit :

6h au niveau du bassin : 2x3h (sur du temps mis à dispo par l'INSPE) :

analyse de pratiques chez un PE expérimenté, mise en œuvre d'une séance

3h priorités institutionnelles : propositions pour les néo-titulaires (analyse de pratique, préparation de classe...), programmes, nouvelles modalités d'évaluation... (dont 1h retenue dès aujourd'hui puis 2h en fin d'année comme bilan)

b) Natation (formation sur temps INSPE)

Formation de 6h assurée par les CPC chargés de l'EPS au mois de septembre

Réunion institutionnelle obligatoire, 1h avant le début d'un cycle d'enseignement natation.

(disponible sur le site de l'IEN, onglet « natation »)

(inscription par « gaïa »)

Communication professionnelle

- Mails professionnels uniquement :

prenom.nom@ac-strasbourg.fr

Adresse professionnelle personnelle :

cathy.charvet@ac-strasbourg.fr

Adresse professionnelle fonctionnelle :

ien.selestat@ac-strasbourg.fr

The background of the slide is a light gray gradient. It is decorated with several realistic water droplets of various sizes, scattered primarily in the top-left and bottom-right corners. The droplets have highlights and shadows, giving them a three-dimensional appearance.

Questions diverses

The background is a light gray gradient with several realistic water droplets of various sizes scattered in the corners. The droplets have highlights and shadows, giving them a three-dimensional appearance.

Excellente année
scolaire...